



ACAQ

Association des conseillers en agroenvironnement du Québec

## Fiche d'adhésion 2018-2019

Nom : \_\_\_\_\_

Nom du club : \_\_\_\_\_

Poste :  agronome  technicien agricole

Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Quels types de services-conseils offrez-vous?  agroenvironnement

technique : \_\_\_\_\_

Adresse de correspondance :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_  
(adresse dont vous êtes le seul utilisateur)

Signature : \_\_\_\_\_

Offre de cotisation	Montant
<input type="checkbox"/> Cotisation annuelle 2018-2019	130,00 \$
<input type="checkbox"/> Cotisation pour congé parental <sup>1</sup>	75,00 \$
<input type="checkbox"/> Cotisation pour nouveau conseiller <sup>2</sup> (moins de 12 mois)	75,00 \$
Total :	\$

Note (1) : *Nous offrons aux nouveaux parents qui sont absents du travail pour une certaine période de demeurer ou de devenir membres de l'ACAQ à moindre coût. Le père ou la mère qui se trouve en congé parental pour une partie ou la totalité de la prochaine année n'aura qu'à défrayer une partie du montant de la cotisation pour supporter l'association, recevoir toute l'information envoyée aux membres et conserver son droit de vote.*

Note (2) : *L'ACAQ permet aux conseillers employés dans un club conseil en agroenvironnement depuis moins de 12 mois, d'économiser en bénéficiant d'une cotisation réduite à 75 \$. Cette cotisation inclut les mêmes privilèges qu'une pleine cotisation.*

NB. : *Vous avez la possibilité de payer en plusieurs versements ; tous vos chèques postdatés doivent nous parvenir en même temps, le premier versement étant dû dans les 30 jours.*

*Vous pouvez payer par versement bancaire # transit : 30086 # folio : 2809689*

Mode de paiement :  chèque  argent comptant  virement bancaire (svp faire parvenir cette fiche par courriel au trésorier)

SVP, veuillez libeller votre chèque à l'ordre de :  
Adresse de retour :

**ACAQ**  
A/S Geneviève Deniger  
257 route Macdonald  
Acton Vale, Québec, J0H 1A0  
[g.deniger@agriconseilsmaska.com](mailto:g.deniger@agriconseilsmaska.com)

Veuillez noter qu'un reçu vous sera  
envoyé par courriel à la fin février.